



(VAUCLUSE)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 13 juillet 2021  
18 heures 30



AS/SP

N° 002727

Demande de subvention auprès de la Région Sud dans le cadre du CRET 2 - aménagement arrêt de bus - création d'un transport urbain sur Apt

Affiché le :

Le mardi 13 juillet 2021 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 7 juillet 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SLAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Cédric MAROS (3ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal)

**ABSENTS EXCUSÉS** :

**ABSENTS** :

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommée Secrétaire.

La commune d'Apt a la compétence transport urbain et va mettre en place des lignes de bus permettant de lier les zones habitations aux zones d'activités (commerces, services publics, loisirs, scolaires, économiques). Les travaux envisagés de cette phase sont l'aménagement des points d'arrêts de bus.

**Considérant** le courrier de Monsieur le Préfet du Vaucluse adressé à madame le maire indiquant les modalités de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) classique 2021.

**Considérant** que la commune a été retenue « petite ville de demain », qu'elle se trouve en Zone de Revitalisation Rurale,

**Considérant** la délibération 2666 du 23 mars 2021 autorisant madame le maire à solliciter un financement auprès l'État pour la création d'un transport urbain sur Apt,

Madame le Maire propose de solliciter la Région Sud à hauteur de 240 000 € pour l'opération « Aménagement urbain pour la création d'un transport urbain sur Apt,

Madame le Maire propose le plan de financement suivant :

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20210713-21-DE  
Date de télétransmission : 21/07/2021  
Date de publication : 24/07/2021

réalisation d'aménagements urbains dans le cadre de la création d'un transport collectif sur Apt

Dépenses	HT	Recettes	HT	%
Création quai bus PMR ligne bleue	32 607,00 €	DSIL classique	45 414,50 €	50,00 %
Création arrêt du bus sur chaussée ('Panneau affichage, Marquage ZEBRA) ligne bleue	11 990,00 €	Région SUD	27 249 €	30,00 %
Création quai bus PMR ligne rouge	32 607,00 €			
Création arrêt du bus sur chaussée ('Panneau affichage, Marquage ZEBRA) ligne rouge	13 625,00 €	ville d'Apt	18 165,50 €	20,00 %
Total HT	90 829,00 €	Total	90 829,00 €	

**LE CONSEIL  
APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**Approuve** les projets et les plans de financement pour les aménagements arrêt de bus - création d'un transport urbain sur Apt,

**Sollicite** la Région SUD à hauteur de 27 249 € pour l'opération aménagements arrêt de bus - création d'un transport urbain sur Apt,

**Autorise** madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Dominique SANTONI

Par délégation du Maire  
Jean AUBERT  
Premier adjoint



Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20210/21-2/21-DE  
Date de télétransmission : 2/10/2021  
Date de réception préfecture : 2/10/2021